

L'écho DU MONDIORING N°2(2013) France



CHAMPIONNAT DE France
31 Août et 1 Septembre 2013
INGRE

Rappels :

Il est parfois bon de rappeler certains points du règlement et je vous demande de vous référer à la page 3.

En résumé, la logique et le respect des règles doivent animer les organisateurs, les juges, les HA, et les concurrents.

A/Le dernier PV du GT Mondioring, approuvé par la CUN-CBG ainsi que par la SCC inclut une Décision qui doit être appliquée par tous.

Elle définit l'organisation des concours avec les directives suivantes :

Sur la feuille d'engagement, l'organisateur doit prévoir 3 gardes d'objets qui seront tirées au sort le jour du concours.

De même, 4 objets de rapports par échelon qui seront également tirés au sort le jour du concours.

Pourquoi ces directives ?

Il faut bien ne pas perdre de vue que le MONDIORING est une discipline internationale et que notre équipe nationale sera en compétition en face d'autres pays.

L'objectif principal qui est porté par le GTM est progressiste dans la pratique de la discipline sans oublier une sélection de l'équipe nationale la plus performante.

Le choix des tirages au sort des objets (de rapport et de garde) doit permettre à tous les concurrents d'être sur un pied d'égalité : le GTM veut mettre un

terme à la pratique qui consiste à garder les objets « au secret » en favorisant plus ou moins les équipes locales.

Cette façon de pratiquer avec le maximum de transparence pourra être suivie si tous respectent les consignes : les objets doivent être nommés sur les circulaires d'engagement mais aussi décrits (matière, forme, taille, etc). Les signalements trop vagues (ex : objet de service) sont à proscrire.

Proposition : une photo paraissant sur le site du Club organisateur serait une bonne chose et un signal de réelle sportivité.

B/Un rappel aussi sur le règlement international des Hommes Assistants tant sur l'équipement (page 47) que durant le travail (page 49).

L'esquive est interdite en mondioring.

Sélection des Hommes Assistants :

Une sélection des HA Nationale se déroulera les 1 et 2 Juin 2013 à ELANCOURT dans le Yvelines.

Cette sélection désignera les HA pour le championnat de France et les Grands prix SCC qui se dérouleront les 31 Août et 1 Septembre 2013 à Ingré

Cette sélection désignera aussi les 2 HA qui officieront lors des concours, Championnats de groupes sélectifs de 2014, si le projet à l'étude est adopté.

Pour tous renseignements, s'adresser à William LANGLOIS, responsable des HA
Au 06.60.42.36.76

Un logiciel pour juger les sélections HA niveau 1 et 2 est mis à la disposition des organisateurs et des juges (en annexe).

PS :Vous trouverez en annexe :

1/ le compte rendu du séminaire des juges internationaux du 22 janvier 2012 (que vous avez déjà eu) et qui précise certains points de règlement et en particulier sur la défense du maître, le coup de dent furtif.

Le saut en longueur (les dimensions du cadre « hauteur et largeur » doivent respecter le règlement Mondioring. On autorisera les barres en métal léger ou en PVC.)

2/ La moyenne provisoire pour la sélection aux grands prix et au championnat de France.

3/ La liste des coordinateurs et animateurs

Nous restons à votre entière disposition

Claude MUNTO : 06.08.57.66.35

Martial BEYAERT : 06.71.05.49.46

Jean Marcel DEL PUPPO : 06.74.85.23.09

William LANGLOIS : 06.60.42.36.76